



COMPTE RENDU

Assemblée Générale du 07 juillet 2017
Maison des Sports de Clermont-Ferrand

1. OUVERTURE DE L' ASSEMBLEE

Accueil par le Président du Comité

(G. NIVELON)

Gérald NIVELON, Président du Comité du Puy-de-Dôme procède à l'ouverture de cette Assemblée Générale.

Accueil par le représentant du Maire de Clermont-Ferrand

(C. BERTUCAT)

Christophe BERTUCAT, représentant de M. le Maire de Clermont-Ferrand, procède à son discours d'accueil des participants.

Accueil par le Président du Stade Clermontois Basket Auvergne

(G. BESSON)

Gilles BESSON, Président du Stade Clermontois Basket Auvergne, procède à son discours d'accueil des participants.

Bonjour à tous, élus, dirigeants et amis du basket,

C'est avec grand plaisir que le Stade Clermontois Basket Auvergne a répondu présent à la sollicitation de Gérald pour organiser l'Assemblée Générale du Comité Départemental de Basket.

C'est le prolongement naturel des relations de confiance, à la fois amicales et de travail que nous poursuivons depuis longtemps, liens encore renforcés par la présence de Dominique dans les instances dirigeantes de nos 2 structures.

Je ne vais pas alourdir inutilement cette Assemblée Générale en faisant l'historique du club depuis sa création en 1930, je crois que vous m'en serez reconnaissant.

Rappelons simplement que ce club a connu des périodes brillantes dans un passé récent. Le haut niveau pratiqué dans cette Maison des Sports avec des titres de champion de France NM1 et ProB ainsi que 4 saisons passées en ProA au début des années 2000.

Nous avons été heureux de revoir Jean Aimé Toupaine et Dounia Issa lors du tournoi international d'il y a 2 semaines et j'ai plaisir à vous présenter le maillot NBA de Joffrey Lauvergne, gagné par nos U11 à l'occasion du challenge départemental. Rappelons que Joffrey a évolué quelques saisons dans ce club dans ses jeunes années.

Nous sommes toujours un club acteur de la formation avec un label «Ecole Française de Mini Basket» obtenu en 2015 et le label «Club Formateur Elite Masculin» qui nous est attribué chaque année sans discontinuer depuis 2010.

Ces efforts en direction de la formation ne se sont pas traduits en résultats probants au niveau séniors, puisque cette année encore nous avons échoué à nous maintenir au niveau national, ce qui nous vaudra le plaisir la saison prochaine de revenir dans le championnat régional pour y disputer quelques derbys clermontois dont nous avons perdu la saveur depuis plusieurs années.

Bien sûr nous sommes ravis de recevoir tous nos amis du basket puydomois avec qui nous aurons plaisir à partager le verre de l'amitié à l'issue de cette assemblée ainsi qu'un repas pour ceux qui ont décidé de prolonger la soirée avec nous, qui je l'espère vous réglera.

Bonne fin d'assemblée générale à tous.

Nicole VERLAGUET, Présidente du Conseil d'Honneur présente la vidéo d'hommage au SCAB63 avec une mise en avant de Paoline SALAGNAC qui est diffusée à l'auditoire.

2. RAPPORT DE LA COMMISSION DE VERIFICATION DES POUVOIRS

(J. CHAZAL)

En application des statuts du Comité Départemental de Basket du Puy-de-Dôme, la Commission de Vérification des pouvoirs doit apprécier si le quorum nécessaire à la tenue de l'Assemblée Générale est atteint.

Afin de délibérer valablement selon l'article 18.9 des statuts du Comité Départemental de Basket du Puy-de-Dôme, l'Assemblée Générale doit être composée des représentants des groupements sportifs membres représentant au total au moins la moitié de la totalité des voix dont dispose l'ensemble des groupements sportifs membres. Ce nombre total de voix est de 7286. Le quorum exigible est de 3644.

**Le nombre de voix détenues par les délégués présents à ce moment étant de 7612 voix,
la Commission de Vérification des Pouvoirs déclare que le quorum est atteint
et qu'il permet à l'Assemblée Générale de délibérer valablement.**

Enfin et pour information, les groupements sportifs disposant d'une dérogation de la Fédération Française de Basket Ball pour participer aux compétitions organisées par le Comité Départemental de Basket du Puy-de-Dôme et n'étant pas membre de ce dernier peuvent assister à l'Assemblée Générale. Ces groupements sportifs du Cantal et de la Haute-Loire (BB BRIOUDE) représentent au total 646 voix. Le nombre de voix détenues par les délégués de ces groupements sportifs présents à ce moment est de 494.

3. RAPPORT MORAL

Rapport moral du Comité départemental et du Comité d'Organisation Local

(G. NIVELON)

Enfin ! Enfin, nous voici arrivés au terme d'une saison sportive intense, rythmée, même peut-être emballée et jusqu'au bout riche en émotion.

Intense avec la mise en place il y a un an de la nouvelle équipe d'élu(e) du Comité, toutes et tous motivés pour le nouvel élan que constitue une élection. Un bureau paritaire comme j'en avais pris l'engagement devant vous pilote désormais la politique du Comité. Au-delà d'un simple affichage cosmétique que constitue pour certains la parité, ce sont des Vices Présidences et des Présidences de Commissions plus qu'actives qui ont été confiées à ces drôles de dames dont la compétence et le dévouement à notre Comité ne sont plus à démontrer. Permettez-moi ainsi de remercier :

- *Dominique BESSON, qui a pleinement joué son rôle de 1^{ère} Vice-Présidente, toujours attentive et de bon conseil ; elle a su conduire la Commission des Compétitions sans du tout la connaître initialement, mais en animant un groupe soudé et expert autour d'elle ;*
- *Jo FILLEUX, dont la disponibilité permanente est appréciée par vous toutes et tous et dont le caractère (que je ne qualifierai pas au risque de la vexer !) est souvent malmené par les jeunes cons que nous sommes et ceci le plus souvent pour son plus grand plaisir ;*
- *Valérie AUDEBERT, dont toutes les compétences n'ont pas encore été mobilisées au sein de l'équipe mais qui contribue à la bonne marche et au pragmatisme de nos décisions.*

Intense dans la gestion des relations humaines provoquées par ce changement d'équipe. Je reconnaitrais ici devant vous que beaucoup de choses me paraissaient évidentes lors de la composition de l'équipe. J'ai ainsi envoyé sur le terrains et pour certaines dans le 5 de départ des rookies qui ne connaissaient pas tous les systèmes de jeu ! De cette erreur du coach, quelques mauvaises passes, quelques balles perdues ... J'ai donc pris un temps mort pour essayer d'adapter les systèmes de jeu pour que les choses repartent correctement dès la saison prochaine. Ainsi je tiens à m'excuser d'avoir mis en difficulté des élus de l'équipe que j'ai composée, en particulier :

- Marie Anne DOCHER, à qui j'ai confié pour son premier mandat d'élue la plus importante des Vices présidences du Comité et que j'ai mis au-devant de difficultés ; elle a su malgré tout persévérer et montrer sa capacité à faire avancer ses dossiers ;
- Carine REGENT, à qui j'ai demandé de piloter le dossier du Mini Basket où tout était à reconstruire ; elle a ainsi libéré toute l'énergie inexprimée de plusieurs années et encourager la motivation d'une équipe bouillonnante d'idées.

Intense par l'engagement de tous les bénévoles des clubs au quotidien dont les sollicitations de plus en plus régulières montrent que vous consacrez de plus en plus de temps aux demandes que nous vous adressons. Et quand on parle d'engagement intense, comment ne pas souligner le seul homme au monde qui répond aux mails avant même qu'on lui envoie ! Je remercie très sincèrement à titre personnel, mais je suis sûr en votre nom, Julien CAPIERE notre Secrétaire Général, dont vous pourrez encore aujourd'hui apprécier l'efficacité au cours de la présentation du rapport d'activité. Il a veillé tout au long de cette première saison à la célérité de notre action, à sa transparence, à sa cohérence, à son pragmatisme. Vous avez pu apprécier et peut être même découvrir les capacités de celui qui m'a soutenu au quotidien et tenant même la maison durant une partie difficile pour moi dans la saison et je l'en remercie très sincèrement.

Une saison **rythmée par un début au cours duquel vous avez pu apprécier l'efficacité** de la Commission Départementale de Qualification et grâce au travail complémentaire des bénévoles et de notre équipe de salariée avec le professionnalisme toujours aussi appréciable de Sandrine GUERESSE. Nous renouvelerons le renfort salarié en début de saison. Toutefois, nous n'aurons pas l'opportunité ni la capacité financière de détacher comme ce fut le cas cette saison une personne à plein temps suite au départ d'Ingrid BLANCHOT de notre équipe.

Ce sera Emilie FEVRE qui assurera cette « pige licence » avec toujours autant de bonne humeur et d'écoute attentive. Mais malgré tout son engagement et celui de l'équipe, nous comptons sur votre tolérance si le délai de 48 heures que vous avez pu apprécier cette année se rallonge à 72 voire 96 h.

Rythmée bien évidemment par ce premier temps fort qu'à représenter la rencontre FRANCE / CROATIE en novembre ici à la Maison des Sports de Clermont-Ferrand. Une nouvelle fois vous avez répondu présents pour ce bel évènement pour lequel la Fédération nous a une nouvelle fois témoigné sa confiance en notre savoir-faire et dans la capacité de mobiliser du public autour de notre équipe nationale. Mes sincères remerciements iront aux 120 bénévoles de cette folle aventure, ainsi que bien évidemment à Christophe JACOB notre Délégué du COL qui a accepté l'opportunité proposée par le Comité de passer du statut de bénévoles à celui de salarié l'espace d'une année civile. Christophe arrivera au terme de son CDD le 17 juillet prochain. Malheureusement nous n'avons pas la capacité financière de prolonger ce contrat de travail. Merci Christophe de t'être engagé à l'identique de tes missions que tu assumais précédemment en tant que bénévole.

Nous souhaitons que cette expérience te permette de rebondir sur une autre opportunité professionnelle.

Rythmée ensuite par nos réunions de proximité et nos réunions statutaires auxquelles nous vous avons invités à participer. Des temps d'échanges, des temps d'écoute, des temps de participation qui nous permettent régulièrement de faire le point avec vous sur nos projets et notre avenir commun.

Rythmée également par la construction d'un nouvel évènement fort que doivent désormais constituer nos finales départementales. Ainsi durant 3 jours consécutifs nous souhaitons concentrer toute notre énergie et des moyens financiers substantiels sur nos finales avec le retour, à l'initiative des Présidents des Comités, de finales de jeunes au niveau départemental. J'ai pu personnellement assister à pas moins de 11 matches départementaux en 3 jours dans les différents clubs retenus. Merci à eux d'avoir soutenu le Comité dans cette volonté de dynamiser le basket de tous les âges et de tous les niveaux y compris les plus modestes. C'est avec une réelle fierté que les dirigeants du Comité ont pu être satisfaits de la présence en nombre de supporters dans le public. Malheureusement, comme dans tous les groupes, une poignée d'énergumène étaient présents pour gâcher la fête en ne relativisant en rien l'activité de leur progéniture !

Ainsi, nous avons été stupéfaits avec « mon Fred » Frédéric REVELLIERE du puits sans fond de stupidité d'une poignée de parents lors de la finale U17 F ; nous sommes encore aujourd'hui avec Sirma TSVETKOVA à la recherche de la caméra cachée à Brioude pour la finale du championnat du monde de Départementale Féminine 3 pour laquelle même la gardienne du gymnase à contribuer « au bordel sans nom » qu'à été cette rencontre d'anthologie !

Rythmée par notre Fête Nationale du Mini Basket que nous avons tenté de reprendre en partie en main sur le plan de l'organisation logistique. Une véritable réussite au Stade Universitaire qui devrait devenir à l'avenir (et comme par le passé) le site permanent de notre évènement festif de fin d'année émaillé par des tonnes de sourires des

enfants et des bénévoles qui ont contribué à cette réussite. Une belle édition également dans la ferme chamaliéroise conçue dans les esprits farfelus et dans les mains habiles de la Commission Mini Basket.

Rythmée en fin par le décalage de cette Assemblée aujourd'hui en raison de l'organisation du Tournoi U20M à Clermont-Ferrand. Suite au désistement d'un autre organisateur, la Direction Technique Nationale s'est instinctivement retournée vers notre département pour accueillir des garçons pleins d'avenir et ainsi proposer au public puydomois connaisseur de beau basket.

Une saison emballée, et je reprendrais ici un propos employé à très juste titre par notre toujours raisonnable et pondéré Trésorier Jean-Paul SERRE. L'emploi de ce terme par Jean-Paul a été clairement une alerte sur la bonne vie de notre Comité.

Emballée par beaucoup de choses, peut-être trop de choses, impulsées par la Fédération qui trouve toujours une véritable caisse de résonance dans notre département. Au-delà du développement de notre activité par l'évènementiel, notre département s'est attaché au développement de la pratique en milieu rural et du sport santé avec le binôme Jean-Claude DILDARIAN et Pascal BESSE désormais fins connaisseurs du sud du département avec une spécialité également « terroir » pour Jean-Claude et son fidèle complice Gilles BESSON !

Emballée avec l'augmentation des interventions de notre CTF Thomas ROMERO dans le cadre des partenariats éducatifs avec l'UNSS et également l'USEP avec qui nous avons fait un point sur notre collaboration équilibrée et bénéfique pour proposer du basket-ball à plus de 2 000 enfants dans tout le département, provoquant chaque année un accueil de plus en plus important de mini basketteurs et de mini basketteuses.

Ces multiples actions doivent se mettre en place dans un environnement de plus en plus contraint économiquement et en permanente évolution structurellement avec bien évidemment la nouvelle organisation territoriale de notre fédération imposée par la loi.

Cette réforme territoriale au motif d'une volonté d'uniformisation des pratiques sur tout le territoire ou d'une volonté d'accroître la lisibilité de l'action territoriale de la FFBB est une occasion pour notre instance de tutelle, dont j'assume faire pleinement partie, de flirter avec l'ingérence et le jacobinisme qui ne sont pas du goût de la majorité de notre équipe départementale. Malgré cela notre comité départemental restera engagé pleinement dans la politique de modernisation impulsée par le Président SIUTAT qui viendra nous rencontrer dans 3 mois au cours d'un temps d'échanges directs sur les enjeux de la politique fédérale et sa déclinaison dans notre département.

Mais face à ces points de divergence sur des sujets du quotidien, voyons le verre à moitié plein avec ce que je qualifie d'avancée dans les modifications statutaires. En 2020, nous devons faire enfin, plus de place aux femmes au sein de notre Comité Directeur. Mais seulement officiellement en 2020.

Toutefois parce que le progrès ne peut pas être repoussé à demain et que vous connaissez désormais mon attachement à la cause féminine, j'ai d'ores et déjà pris l'initiative de solliciter plusieurs femmes, issues de divers horizons, de divers clubs, avec un engagement dans les différentes familles notre sport. Ces 8 femmes viendront ainsi participer en tant qu'invitée à faire avancer le débat et les travaux en plus des 7 qui siègeront officiellement au sein du Comité Directeur (dont 6 au Bureau !).

Emballément également au niveau structurel et financier. Notre compte de résultat sera présenté par notre Trésorier dans quelques instants. Il fait apparaître un écart significatif, justifié par des dépenses non budgétées. Si nous faisons abstraction de celle-ci, notre Compte de résultat est équilibré mais si nous le regardons de plus près, notre quotidien n'est pas à l'équilibre. Certes nous amoindrissions notre déficit structurel, et certains diront que 3 000 € sur un budget opérationnel d'un peu plus de 250 000 € ce n'est rien. Mais il perdure et il est masqué par les pénalités financières que nous voulons toujours en diminution. Elles ne doivent pas constituer une recette d'équilibre mais une recette complémentaire la plus minime possible pour ne pas en être dépendant.

Sur ces pénalités financières et ce qui est plus particulièrement celles liées à la Commission de Discipline, Julien CIPIERE vous présentera les évolutions adoptées par le Comité Directeur Fédéral sur le nouveau règlement disciplinaire applicable partout en France.

Certains points ont fait l'objet de fortes réserves de la part de notre Comité Directeur et nous souhaitons vous en faire état en faisant apparaître ce point dans l'ordre du jour.

Ce sera donc la dernière saison que Marcel BOUAZIZ et son équipe rendront en votre nom des décisions, avant d'abandonner à la future Ligue Auvergne-Rhône-Alpes l'intégralité du pouvoir disciplinaire au niveau territorial.

Je vous disais en début d'intervention **une saison riche en émotion jusqu'au bout**. Ainsi au-delà des innombrables imprévus et des moments épiques vécus pendant les 4 jours du Tournoi U20, nous avons connu un ultime rebondissement totalement inattendu dans la vie de notre Comité.

D'aucun y verront malheureusement une mauvaise nouvelle, une catastrophe. Les moroses diront quant à eux que c'est normal compte tenu de conditions de travail des Conseillers Techniques partout en France... je leur laisse cette analyse.

Pour la totalité de l'équipe qui m'entoure, ce moment est une fierté. Une fierté de voir qu'aujourd'hui Thomas FAYE a fait le choix de s'épanouir professionnellement dans une nouvelle structure à compter de la rentrée prochaine, une structure qui sera à la dimension des compétences professionnelles auxquelles les quinze années passées au sein du Comité ont contribuées.

Ainsi, ce soir, c'est le dernier jour de travail effectif de l'un des « deux gros » (celui qui court le plus), le « grand gentil » comme dirait Marie Claire DERIGON.

Afin de ne pas agacer son humilité, je ne reviendrai pas sur toutes les actions menées par Thomas FAYE et les avancées que nous avons connues dans notre département grâce à son expertise. Je ne citerai qu'ici deux points :

- *la structuration solide et pleinement ouverte aux clubs, conçue pour les joueuses et les joueurs de tous les niveaux du parcours de détection des jeunes talents ;*
- *les formations des techniciens et des officiels qu'il a su adapter avec pragmatisme aux réalités de notre département.*

Bien au-delà de ses compétences professionnelles, chacune et chacun aura pu longuement apprécier ses qualités humaines et son incommensurable disponibilité. J'aime à dire que le Comité a la très grande chance d'avoir des salariés qui ont l'état d'esprit de bénévoles et Thomas FAYE en est l'un des exemples.

En votre nom, au nom des élus qui se sont succédé au sein du Comité et en particulier celui de Nicole VERLAGUET qui t'a embauché, je tiens donc Thomas à te remercier de ton entier dévouement à notre sport et à notre association en particulier.

Certes tu ne feras plus partie de la fine équipe du 63 Avenue Barbier Daubrée, mais tu y resteras toujours le bienvenu. Je tiens également à remercier la fameuse femme de COLOMBO, Anne-Lise, ton épouse, qui durant toutes ces années a toléré le côté envahissant d'une activité professionnelle dans laquelle tu t'es impliqué plus que de raison, sans jamais compter ton temps.

Merci pour ces moments sportifs, pour ces moments extra-sportifs remplis d'une sincère chaleur humaine. J'espère qu'au-delà des souvenirs professionnels vécus parmi nous tu nous conservera cette intense relation amicale que nous avons pour une bonne partie noué avec toi au cours de ce long moment de vie.

[Applaudissements]

Lors du Bureau Directeur de lundi dernier, nous avons décidé que le 4 septembre prochain Marie-Anne DOCHER intègrerait le personnel du Comité.

Elle n'a pas vocation à remplacer pas Thomas FAYE, pas plus que Thomas ROMERO ne le fera.

Ce départ inattendu est l'occasion pour nous de faire évoluer la répartition des actions entre 2 de nos 3 conseillers techniques et ainsi de voir bénéficier de la montée en puissance de l'expertise de Thomas ROMERO dans le domaine de la formation des jeunes talents et des techniciens.

Le choix de retenir Marie-Anne DOCHER n'est pas un choix de connivence ni un choix dans l'urgence. C'est un choix d'évidence.

Ainsi, aux dirigeants de courte vue et fins polémistes du basket, qui semble-t-il collent à notre nouvelle recrue deux défauts (celle d'être mon amie et celle d'être couronnaise), j'opposerai simplement que :

- *l'engagement professionnel de notre nouvelle CTF et sa connaissance pointue du Basket Féminin n'est plus à prouver,*
- *le travail de qualité mené au titre de la formation des jeunes talents n'est plus à démontrer, que ce soit auparavant dans les Alpes, aujourd'hui dans notre département et notamment au sein du Comité.*
- *l'implication dans la formation des techniciens est réelle,*
- *la connaissance du secteur du Mini Basket est maîtrisée.*

Marie-Anne DOCHER sera donc l'équivalent de Thomas ROMERO et nous ferons la démonstration par les faits que ce binôme que nous avons décidé de constituer dans des délais courts et de ce seul fait sans passé par un recrutement large. Cette équipe sera dotée de compétences complémentaires au service du basket dans notre département. Ainsi, aux côtés de Philippe MESTRE et de Frédéric DUSSIDOUR notamment, cette nouvelle organisation sera l'organisation d'un nouvel élan, d'une nouvelle énergie.

La saison 2017 – 2018 sera, je m'y engage, une année de stabilisation de notre activité.

Solidifier le budget sans pour autant devenir austère, intégrer la nouvelle organisation de nos activités sans pour autant diminuer nos actions ; revenir à l'essentiel et aller au bout de nos actions sans pour autant couper la dynamique engagée il y a maintenant 5 ans ; c'est ce que je vous invite à vivre avec nous cette saison.

Restons ambitieux, restons modernes, restons engagés, restons fidèles à nos valeurs et poursuivons ensemble ce bel avenir en commun qui nous attend.

4. RAPPORT D'ACTIVITE

Rapport d'activité du Comité départemental

(J. CIPIERE)

Le Secrétaire Général du Comité du Puy-de-Dôme donne lecture du Rapport Moral et d'activité pour la saison 2016 – 2017.

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, rassurez-vous je vais faire bien plus court que notre Président !

Vous avez tous reçu le rapport d'activité du Comité par mail il y a quelques jours. Vous avez ainsi pu prendre connaissance de l'ensemble des actions du Comité. Je ne vais pas revenir sur chacune. Je vais simplement ici faire un focus sur la saison de dématérialisation et je l'espère la simplification du quotidien.

Un changement notable concernant le traitement des licences a été mis en place pour cette saison en appliquant la dématérialisation totale et en dotant tous les clubs d'une imprimante multi-fonctions. Ce petit « big bang » a permis un traitement sous 24h/48h au lieu des 10-15 jours les années précédentes pendant la période de « rush ». Nous tâcherons de continuer dans cette voie pour la saison à venir. Sachez que pour mener à bien cette action nous aurons recours aux heures supplémentaires auprès de notre personnel administratif. J'en profite aussi pour vous indiquer que toutes licences non dématérialisées (mutations, licences T) ne seront plus prises en charge par Josiane FILLEUX mais par Sandrine GUERESSE afin d'optimiser le traitement.

Dans le domaine sportif, l'utilisation de l'emarkage est devenue obligatoire avec un peu d'avance sur le planning initial sur tous les championnats séniors et facultative sur les championnats U9-U11 laissant au placard nos bonnes vieilles feuilles papiers ! Les contrôles des rencontres et les paiements des arbitres sont ainsi plus rapides et facilités. Je ne peux que vous encourager à utiliser l'emarkage pour les rencontres U9 et U11 !

La communication « papier » envers les clubs se limite désormais au strict minimum et concerne principalement la Commission de Discipline pour des raisons réglementaires. Nous vous transmettons au maximum toutes informations via notre lettre d'informations hebdomadaire afin d'éviter la multiplication des e-mails.

Notre site internet www.basket63.com et notre page Facebook sont également de plus en plus visités et sont un moyen de communication devenu incontournable.

La FFBB est également en train de mettre en place un nouvel outil : eFFBB. Cet intranet devrait également nous faciliter le quotidien. Nous vous en dirons plus à la rentrée.

Merci à tous de votre attention.

Questions aux commissions départementales

Pas de questions.

Vote du rapport d'activité du Comité départemental

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité

Le Trésorier donne lecture du Rapport Financier pour la saison 2016 – 2017.

Mesdames, Messieurs, amis basketteurs,

Chaque représentant de clubs a reçu ce soir le compte de résultat de l'exercice écoulé ainsi que le budget prévisionnel 2017/2018.

Pour la 1^{ère} fois depuis 5 ans, nous vous présentons un résultat déficitaire de 7 559.20€.

Faisons un rapide tour des principaux écarts par rapport au budget prévisionnel voté l'an dernier :

= POUR LES CHARGES =

- **VIE STATUTAIRE ET POLITIQUE GENERALE :**

- Licences, mutations, assurances : écart dû à une estimation haute sur le budget prévisionnel.
- Activités statutaires : mise en place de la future ligue AURA (réunions et groupes de travail).

- **DYNAMIQUE TERRITORIALE :**

- Les Opérations Basket Ecole ont été plus nombreuses et l'aide auprès de l'UNSS a augmenté.
- Dynamique territoriale : reliquat des dotations dynamiques territoriales de l'exercice précédent (DDT) notamment.
- Quartiers politiques... : Toutes les actions prévues n'ont pas été menées.

- **PRATIQUES SPORTIVES :**

- Organisation des compétitions : l'écart est dû à l'intégration des finales départementales de jeunes et la dotation faite aux finalistes et aux champions plus prise en charge de l'arbitrage.
- Caisse de péréquation : baisse sensible due essentiellement à la carence d'arbitres ne nous permettant pas de couvrir toutes les rencontres.
- Réclamations et ... : charte des officiels, pénalités aux clubs débiteurs et reversement des points passion club aux clubs créditeurs.

- **FORMATION :**

- Formation des jeunes talents : TIC National pour 4 600€ et écart sur salaires entraîneurs départementaux 2 100€.

- **ADMINISTRATIF ET FINANCIER :**

- Ressources humaines : l'écart est justifié par la présence pendant 3 mois de 3 secrétaires au lieu de 2. Mise à disposition de Sandrine et Thomas Faye pour le Groupement d'Employeurs.

- **DIVERS OU EXCEPTIONNEL :**

- Charges diverses : abandons de frais des bénévoles
- Essentiellement des charges liées à l'exercice précédent.

= POUR LES PRODUITS =

- **VIE STATUTAIRE ET POLITIQUE GENERALE :**

- Partenariat privés : pas de sollicitation de la Caisse d'Epargne car moins d'actions que prévu.
 - Subventions et... : engagements tenus par toutes les collectivités qui nous soutiennent.
 - Ristournes fédérales : moins d'équipes en championnat de France donc moins de retour fédéral.
- **DYNAMIQUE TERRITORIALE** :
 - Le CNDS tient ses engagements avec 5 000€ versés.
 - 2 800€ comptabilisés finalement en aide à l'emploi pour le salaire de Pascal BESSE
- **PRATIQUE SPORTIVE** :
 - Organisation compétitions : augmentation des tarifs fixés par la Ligue sur les engagements d'équipes en jeunes sur lesquelles nous avons une ristourne.
 - Dossiers et pénalités sportives : environ 5 000€. On remercie les indisciplinés qui ont créé du travail à Marcel et sa bande.
 - Pénalité charte des officiels : contrepartie des charges.
- **FORMATION** :
 - Aide d'Uniformation sur la formation des officiels
 - Pas d'aide du CNDS sur la formation des jeunes talents
- **ADMINISTRATIF et FINANCIER** :
 - Aides à l'emploi : ASP et CNDS pour Pascal BESSE et aide de l'Etat dans le cadre du dispositif CAE pour Emilie FEVRE.
 - Produits financiers : moins de placement donc moins de produit
- **DIVERS OU EXCEPTIONNEL** :
 - Produits exceptionnels : 3 200€ pour le rachat d'un contrat photocopieur et 1 000€ de trop payé à la Ligue sur les mutations.

Pour les infos générales, je vous rappelle les modalités pour le règlement des soldes de la saison :

Pour les clubs qui adhèrent aux prélèvements automatiques (mandat) :

- le solde débiteur sera prélevé au 15/07/2017 sur vos comptes bancaires
- comme vous avez pu le voir dans votre pochette le solde créditeur est reporté et déduit du montant de votre provision 2017/2018. Un remboursement peut intervenir pour quelques clubs qui possèdent un solde créditeur important.

Pour les clubs qui règlent par chèque ou virement, le règlement du solde doit nous parvenir pour la même date.

Pour conclure, je remercie tous les trésoriers des clubs pour le bon fonctionnement que nous avons eu ensemble et les prie d'accepter mes excuses si je ne réponds pas toujours très rapidement (la trésorerie, c'est un vrai métier !).

Mes remerciements vont aussi à nos fidèles vérificateurs aux comptes Jean-Claude Dabert et Gérard Tord pour leur disponibilité et leur regard attentif sur les finances de notre association avec une pensée toute particulière pour Gérard.

Je renouvelle également mes remerciements à notre banque partenaire le Crédit Mutuel avec laquelle nous avons développé une collaboration très efficace au fil des années.

Merci à tous pour votre écoute. Je vous souhaite un bel et bon été.

6. RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

(J-C. DABERT / G. TORD)

En l'absence de Monsieur Gérard TORD je me suis rendu le 6 juillet à 14h30 au siège du Comité du Puy-de-Dôme de Basket Ball afin de vérifier les comptes de la saison 2016/2017.

Après vérification des dépenses sur le grand livre et leurs justifications par des documents originaux, aucune remarque n'est à formuler. La vérification du compte de résultat et du bilan indique pour cet exercice un déficit de 7559.20 € provenant essentiellement du TIC national ce qui ne devrait pas être récurrent l'année prochaine

Les fonds propres s'élèvent à 365 882 € ce qui est relativement confortable. Une observation cependant, il faudra veiller pour l'an prochain à une comptabilisation plus précise de la caisse de péréquation afin d'avoir une meilleure transparence sur les comptes.

Une remarque : veiller à maîtriser pour l'an prochain la masse salariale de manière à ne pas imputer le résultat des prochaines années.

Cette observation et cette remarque ne mettent pas en cause la bonne tenue de la comptabilité et je propose donc à l'Assemblée Générale de donner quitus au Comité du Puy-de-Dôme de Basket Ball et à son trésorier pour la gestion 2016/2017.

Question sur le rapport financier

Pas de question.

Vote du rapport financier du Comité départemental

Suite au rapport des vérificateurs aux comptes (Jean Claude DABERT et Gérard TORD), le Président soumet aux voix le rapport financier tel que remis en amont de l'Assemblée Générale.

Le compte de résultat et le Rapport financier sont adoptés à l'unanimité.

Affectation du résultat financier du Comité départemental

En accord avec le Trésorier Général, le Président propose d'affecter le résultat en report à nouveau.

Pas de question. Pas d'intervention.

Le Président soumet aux voix l'affectation du résultat.

L'affectation est adoptée à l'unanimité.

7. BUDGET PREVISIONNEL

Budget prévisionnel du Comité départemental

(J.P SERRE)

Le Trésorier donne lecture du budget prévisionnel du Comité départemental pour la saison 2017 – 2018.

Pour l'exercice 2017-2018, le Comité Directeur du Comité a validé plusieurs principes :

- *Augmentation de la part départementale sur les licences de 1€ qui vient se rajouter aux 0.50€ votés pour l'emploi il y a 5 ans à l'AG de Vertaizon.*
- *Suppression des postes d'entraîneurs départementaux où les heures seront intégrées à celles de nos CTF.*
- *Diminution de la masse salariale sur le secrétariat avec uniquement des heures supplémentaires pour Emilie pour une période courte (établissement des licences)*
- *Diminution globale de la voilure sur nos actions sans pénaliser les clubs*
- *Economie sur les frais de siège en apportant quelques aménagements nécessaires malgré tout*

Vote du budget prévisionnel du Comité départemental

Le Président invite les délégués des clubs à intervenir. Pas de question, pas d'intervention.
Le Président soumet aux voix le Budget Prévisionnel.

Le Budget Prévisionnel est adopté à l'unanimité.

Nomination des Vérificateurs aux Comptes

Gérard TORD et Jean-Claude DABERT ne souhaitent pas poursuivre cette mission.
Gérald NIVELON propose de nommer Catherine MONTELION et Jean-Pierre SAUVADET en l'absence d'autres volontaires.

L'assemblée approuve unanimement la nomination de Catherine MONTELION et Jean-Pierre SAUVADET en tant que vérificateurs aux comptes.

8. RESULTAT DES ELECTIONS

(J. CHAZAL)

Election au Comité Directeur :

- 7694 votants
- Anthony MALFERIOL est élu avec 7523 voix
- Marianne MOREL est élue avec 7523 voix
- Charlotte ROUDADOUX est élue avec 7523 voix

Elections des délégués à l'Assemblée Générale Fédérale :

- 3976 votants
- Jean-Claude DILDARIAN est élu avec 3836 voix
- Jo FILLEUX est élue avec 3837 voix

9. MODIFICATIONS DES STATUTS

Statuts du Comité départemental

(G. NIVELON)

Dans le cadre de la réforme territoriale, Gérald NIVELON présente les principales modifications des statuts qui seront en vigueur pour la prochaine mandature (les statuts complets ayant été diffusés avec le rapport d'activité par e-mail). Cette présentation a uniquement un but informatif (et non une adoption réelle).

ARTICLE 9.2

La représentation par genre (femmes, hommes) doit être proportionnelle au nombre de licenciés. Si le nombre de candidats ne respecte pas cette proportion, les postes restent vacants et doivent être mis à l'élection lors de l'Assemblée Générale suivante.

Avant : Pas de représentation par genre obligatoire.

ARTICLE 9.3

Il comprend nécessairement un médecin. Si aucun candidat ne présente cette qualité, le poste reste vacant et doit être mis à l'élection lors de l'Assemblée Générale suivante.

Avant : Pas d'obligation de présence d'un médecin.

ARTICLE 12.5

Le Président de la Ligue Régionale est invité à prendre part aux réunions du Comité Directeur du Comité Départemental et dispose d'une voix consultative. En cas d'indisponibilité, un seul membre du Comité Directeur Régional désigné à titre permanent est apte à le représenter.

Avant : Pas de voix consultative pour le Président de Ligue Régionale.

ARTICLE 12.11

Le vote par procuration est interdit.

Avant : Le vote par procuration est autorisé.

ARTICLE 17.1

Le Comité Directeur élit pour 4 ans au scrutin secret parmi ses membres, un Bureau composé d'un tiers des membres du Comité Directeur avec un minimum de 8 membres. En cas de nombre non entier, l'arrondi se fera en fonction de l'unité supérieure. Le Bureau comprenant nécessairement le Président, le ou les Vice-Président(s), le Secrétaire Général et le Trésorier de l'association.

Avant : Le Comité Directeur élit pour 4 ans au scrutin secret parmi ses membres, un Bureau composé d'un nombre défini à chaque début de mandat.

L'assemblée n'émet aucune remarque concernant cette proposition

10. TARIF DES LICENCES

(C. MONTELION - NOHANENT P.V)

Le club du NOHANENT PUY VALEIX souhaite émettre un vœu concernant le tarif de la licence dirigeant.

Face à la difficulté grandissante de recruter des bénévoles, le prix de la licence peut être un frein à l'engagement du dirigeant. La dépense doit être minimale pour le dirigeant bénévole qui donne du temps au service de son club.

Proposition : Avoir une licence Dirigeant au prix de 15€ (répartition possible 5€ pour la Fédération / 5€ pour la Ligue / 5€ pour le Comité)

L'assemblée est favorable à cette proposition.

Le vœu sera transmis à la FFBB.

11. MODIFICATION DU REGLEMENT DISCIPLINAIRE FFBB

(J. CIPIERE)

Julien CIPIERE présente les principales modifications du règlement disciplinaire de la FFBB.

Il s'en suit plusieurs remarques et interventions de l'assemblée.

Valérie AUDEBERT (B.C LA ROCHE BLANCHE) : La suspension suite à la 3^{ème} ou 4^{ème} faute technique/disqualifiante sans rapport sera-t-elle le week-end qui suit la dernière sanction ?

Réponse : Non. Le week-end de suspension est déterminé par la Commission de Discipline

Kévin GIRARD (COMBRONDE B.C) : Comment les clubs peuvent-ils suivre les fautes techniques/disqualifiantes des licenciés ?

Réponse : Les structures (Ligues, Comités) disposent de 15 jours après la sanction pour faire la saisie dans FBI. Une notification est faite automatiquement au club à la 3^{ème} et 4^{ème} faute technique/disqualifiante sans rapport. Le suivi est aussi possible directement dans l'onglet « sanction » de la fiche du licencié.

Michel VASSEUR (Hors Association 63) : Comment la Commission de Discipline va-t-elle déterminer si elle amendera directement le licencié ou le club ?

Réponse : C'est uniquement du ressort de la Commission de Discipline.

Jean-Pierre DOUCHAIN (BB COURNON D'AUVERGNE) : La Commission de Discipline pourra effectuer ce choix en début de saison.

Catherine MONTELION (NOHANENT PUY VALEIX) : Si le licencié ne peut pas régler l'amende, la sanction devient-elle bien une sanction sportive ?

Réponse : Non. Il y a ouverture d'un nouveau dossier disciplinaire.

Daniel SERVIERE (MOZAC VOLVIC B.) : Comment allez-vous faire pour être certain du paiement de l'amende par le licencié ? Les frais de dossier seront-ils à la charge du licencié ou du club ?

Pour information, les chartes internes des clubs ont une valeur juridique.

Réponse : Concernant la solvabilité du licencié, c'est en effet un problème et une charge non négligeable. Les frais de dossier peuvent être à la charge du licencié ou du club (décision Commission de Discipline).

Chantal BORY (AS BANQUE DE France) : Certains clubs appliquent déjà en interne le paiement des amendes par les licenciés.

Azouz DJELAILIA (NEYRAT B.) : Si la Commission de Discipline décide d'appliquer les sanctions financières directement auprès du licencié et qu'il ne règle pas, il ne serait pas normal que ce soit ensuite au club de régler.

Jean-Claude DILDARIAN (US CHAURIAT) : Ne va-t-on pas avoir des soucis avec certains licenciés pour ces amendes car nous sommes dans le cadre du sport amateur ?

Sylvie GAUTHROT (AS CHATEAUGAY) : Confirmation que certains clubs font payer directement leurs licenciés et que cela fonctionne.

12. PALMARES SPORTIF

Au niveau du palmarès sportif, les récompenses sont remises sur le site comme cela a été demandé au Comité Directeur. Les photos ont été publiées sur le site internet du Comité.

Les coupes des challenges restent fixes et seront remises chaque année de club en club. Gérald NIVELON appelle Dominique BESSON pour la remise des récompenses.

Le palmarès départemental

CHAMPIONNE PRE REGIONALE FEMININE 1 - CHAMPIONNE DEPARTEMENTAL

BB COURNON D'AUVERGNE - 3

Challenge Pierre CHALAMET

Vice-Championne : US CELLES-SUR-DUROLLE

CHAMPIONNE DEPARTEMENTALE FEMININE 2

US ISSOIRE - 3

Vice-Championne : STADE CLERMONTOIS BASKET FEMININ

CHAMPIONNE DEPARTEMENTALE FEMININE 3

CS PUY-GUILLAUME - 2

Vice-Championne : US BEAUMONT - 2

CHAMPION PRE REGIONALE MASCULINE 1 - CHAMPION DEPARTEMENTAL

IE-CTC CHAURIAT VERTAIZON – US CHAURIAT - 2

Challenge Guy BOUTONNET

Vice-Champion : ALB LUSSAT

CHAMPION DEPARTEMENTALE MASCULINE 2

COMBRONDE BC - 2

Vice-Champion : AS MONTFERRAND - 2

CHAMPION DEPARTEMENTALE MASCULINE 3

US BEAUMONT - 2

Vice-Champion : SANFLORAINE

CHAMPIONNAT ENTREPRISE - CHAMPION DEPARTEMENTAL

CREDIT AGRICOLE

Vice-Champion : BANQUE DE FRANCE

COUPE DU PUY-DE-DOME U11 - VAINQUEUR FEMININ

CANTALIENNE AURILLAC

COUPE DU PUY-DE-DOME U11 - VAINQUEUR MASCULIN

STADE CLERMONTOIS BASKET AUVERGNE

CHAMPION U17 MASCULINE DEPARTEMENTALE 1

CTC BAAG CANTA - BAAG

Vice-Champion : US BEAUMONT

CHAMPION U17 MASCULINE DEPARTEMENTALE 2

USC LEZOUX

Vice-Champion : COMBRONDE BC

CHAMPION U15 MASCULINE DEPARTEMENTALE 1

AS SAINT PRIEST BRAMEFANT

Vice-Champion : AL GERZAT

CHAMPION U15 MASCULINE DEPARTEMENTALE 2

CLERMONT BASKET - 2

Vice-Champion : US VIC-LE-COMTE

CHAMPION U13 MASCULINE DEPARTEMENTALE 1

NEYRAT BASKET A.

Vice-Champion : AL AUBIERE

CHAMPION U13 MASCULINE DEPARTEMENTALE 2

COMBRONDE BC

Vice-Champion : SANFLORAINE

CHAMPIONNE U17 FEMININE DEPARTEMENTALE

CTC BAAG CANTA

Vice-Championne : AL ECUREUILS MONTFERRAND

CHAMPIONNE U15 FEMININE DEPARTEMENTALE

CS SAUXILLANGEAIS

Vice-Championne : ROYAT ORCINES C.

CHAMPIONNE U13 FEMININE DEPARTEMENTALE 1

USC LEZOUX

Vice-Championne : EN CTC NOHANENT BLANZAT CHATEAUGAY

CHAMPIONNE U13 FEMININE DEPARTEMENTALE 2

ALB LUSSAT

Vice-Championne : CS SAUXILLANGEAIS

Le palmarès régional jeunes

CATEGORIE U20 MASCULIN

US BEAUMONT

Challenge René CHIRENT

CATEGORIE U17 MASCULIN

BC LA ROCHE BLANCHE

Challenge Marcel DELON

CATEGORIE U15 MASCULIN

US ISSOIRE

Challenge Gérard SAINT PIERRE

CATEGORIE U13 MASCULIN

IE ASM STADE CLERMONTOIS B.A.

Challenge Paul & Michel MINARD

CATEGORIE U17 FEMININ

BB COURNON D'AUVERGNE - 2

Challenge Henri BIDEAU

CATEGORIE U15 FEMININ

BB COURNON D'AUVERGNE - 2

Challenge Gérard FOLLACA

CATEGORIE U13 FEMININ

US ISSOIRE

Challenge Gérard VERLAGUET

Autre

CATEGORIE MINI BASKET

BASKET DÔMES SANCY

Challenge Jean FAURE

13. RECOMPENSES CHALLENGE DEVELOPPEMENT

(J.C DILDARIAN)

- US CHAURIAT 1^{er}
- AL AUBIERE & FR BLANZAT 2^{ème} ex-aequo
- BC LEMPDES 4^{ème}
- SA THIERS VAILLANTE 5^{ème}

Gérald NIVELON remercie le Crédit Mutuel du Massif Central qui nous accompagne sur le challenge développement.

14. REMISE DES RECOMPENSES DEPARTEMENTALES ET FEDERALES

(GERALD NIVELON)

Comme la saison dernière, afin de récompenser les bénévoles à la hauteur de leur investissement, nous remettons, en plus des récompenses fédérales, des récompenses départementales.

Lettres de Félicitations Départementales

- ARANTES Antonio SC BILLOM
- BONHOMME Aurélie AS CHATEAUGAY
- BOURDEAU Maxime STADE CLERMONTOIS BASKET AUVERGNE
- CEYRAT Tristan US ISSOIRE / CD63
- CORP Laetitia AULNAT SPORTIF
- DAMOUR Nathalie CS PONT-DE-DORE
- FARGEIX Denis SC BILLOM
- IMBERDIS GARRIS AS CHATEAUGAY
- PORTAL MATHILDE BB COURNON D'AUVERGNE / CD63

- RABOUTOT NADINE US ST GEORGES-LES-ANCIZES

Médailles Départementales

- BEAL Jean-Philippe JOURNAL LA MONTAGNE
- CRISTINA Sophie US BEAUMONT
- FORTE-ELLAUME Julien AS MARECHAT RIOM
- MOIROUX Pascal US ISSOIRE
- SCHWARTZ Sylvie AS BANQUE DE FRANCE CHAMALIERES
- SECHAL Corinne US CELLES-SUR-DUROLLE
- SECHAL Laurent US CELLES-SUR-DUROLLE

Lettres de Félicitations Fédérales

- BOULINGUEZ Cyril NOHANENT PUY-VALEIX
- COURBET Alain BB COURNON D'Auvergne
- PISSIS Sébastien LE CENDRE BASKET
- RODRIGUES Floriane AULNAT SPORTIF
- VEISZ Chantal SBC ENNEZAT JOZE
- VEISZ Murielle SBC ENNEZAT JOZE

Médailles de Bronze FFBB (remises dans les clubs à la rentrée)

- BENBOULERBAH Belkacem BC LEMPDES
- CHEFDEVILLE Guy AS BANQUE FRANCE CHAMALIERES
- DEYVEAUX-GASSIER Monique US ORCET
- PARRET Laurent MOZAC VOLVIC B.

15. INTERVENTIONS DES PERSONNALITES

Audrey IMBERDIS – Comité USEP 63

Audrey IMBERDIS, représentante du Comité USEP 63, procède à son intervention.

Nathalie ALBUISSON – DDCS, Inspectrice de la jeunesse et des sports

Nathalie ALBUISSON, représentante de la Direction Départementale de la cohésion sociale, procède à son intervention.

Gérald NIVELON remercie l'ensemble des participants et clôt l'Assemblée Générale après avoir laissé la parole à Thomas FAYE, Conseiller Technique Fédérale, qui quitte le Comité suite à une opportunité professionnelle.

Le Président



Le Secrétaire Général



Le PV sera soumis à l'Assemblée Générale du 29 juin 2018 pour adoption.